

III. Mettre en œuvre des modes durables de développement

La croissance démographique et les inégalités de développement sont des enjeux essentiels du monde actuel. La mise en œuvre de modes durables de développement peut-elle répondre à ces enjeux?

Rappel Développement durable : développement qui permet de répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre la satisfaction des besoins des générations futures.



III. Mettre en œuvre des modes durables de développement

La croissance démographique et les inégalités de développement sont des enjeux essentiels du monde actuel. La mise en œuvre de modes durables de développement peut-elle répondre à ces enjeux?

Rappel Développement durable : développement qui permet de répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre la satisfaction des besoins des générations futures.



III. Mettre en œuvre des modes durables de développement

La croissance démographique et les inégalités de développement sont des enjeux essentiels du monde actuel. La mise en œuvre de modes durables de développement peut-elle répondre à ces enjeux?

Rappel Développement durable : développement qui permet de répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre la satisfaction des besoins des générations futures.



1 Les défis de la croissance de la population et des besoins

Il y a de fortes chances pour que la Terre soit peuplée de 10 milliards d'êtres humains avant le milieu du siècle. Quatre milliards de bouches supplémentaires à nourrir, à loger, chauffer, éclairer, alors que 800 millions de personnes souffrent toujours de faim à l'heure actuelle, qu'un milliard et demi n'ont pas accès à l'eau potable et deux milliards ne sont pas raccordés aux réseaux d'électricité ! Comment concilier progrès économique et social sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète ? Comment répartir les richesses entre les pays riches et ceux moins développés ? Comment donner un minimum de richesses à ces millions d'hommes encore démunis à l'heure où la planète semble déjà asphyxiée par le prélèvement effréné de ses ressources naturelles ? Et surtout, comment faire en sorte de léguer une terre en bonne santé à nos enfants ? C'est pour apporter des réponses concrètes à ces questions qu'est né le concept de **développement durable**. Pour y parvenir, les entreprises, les pouvoirs publics et la société civile devront travailler main dans la main afin de réconcilier trois mondes qui se sont longtemps ignorés : l'économie, l'environnement et le social. À long terme, il n'y aura pas de développement possible s'il n'est pas économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable.

Ministère français de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, 2014.

A. D'où vient cette notion ?

Présenter le document.

Pour le concept de DD a-t-il été créé d'après ce texte ?

Quelles sont les trois points sur lesquels est basé le DD ?

Chronologie internationale du développement durable

1872 : création du 1^{er} parc national aux Etats-Unis (Yellowstone)

1980 : Apparition du terme de « développement durable » à l'initiative notamment du WWF et du PNUE (agence de l'ONU pour l'environnement).

1987 : Le rapport Brundtland d'une commission de l'ONU décrit la notion de DD.

1992 : Sommet de la Terre à Rio (création des agendas 21)

1997 : Sommet de Kyoto sur le climat (protocole de Kyoto).

Années 2000 : rencontres internationales à New York, Johannesburg, Copenhague.

2012 : Rio +20

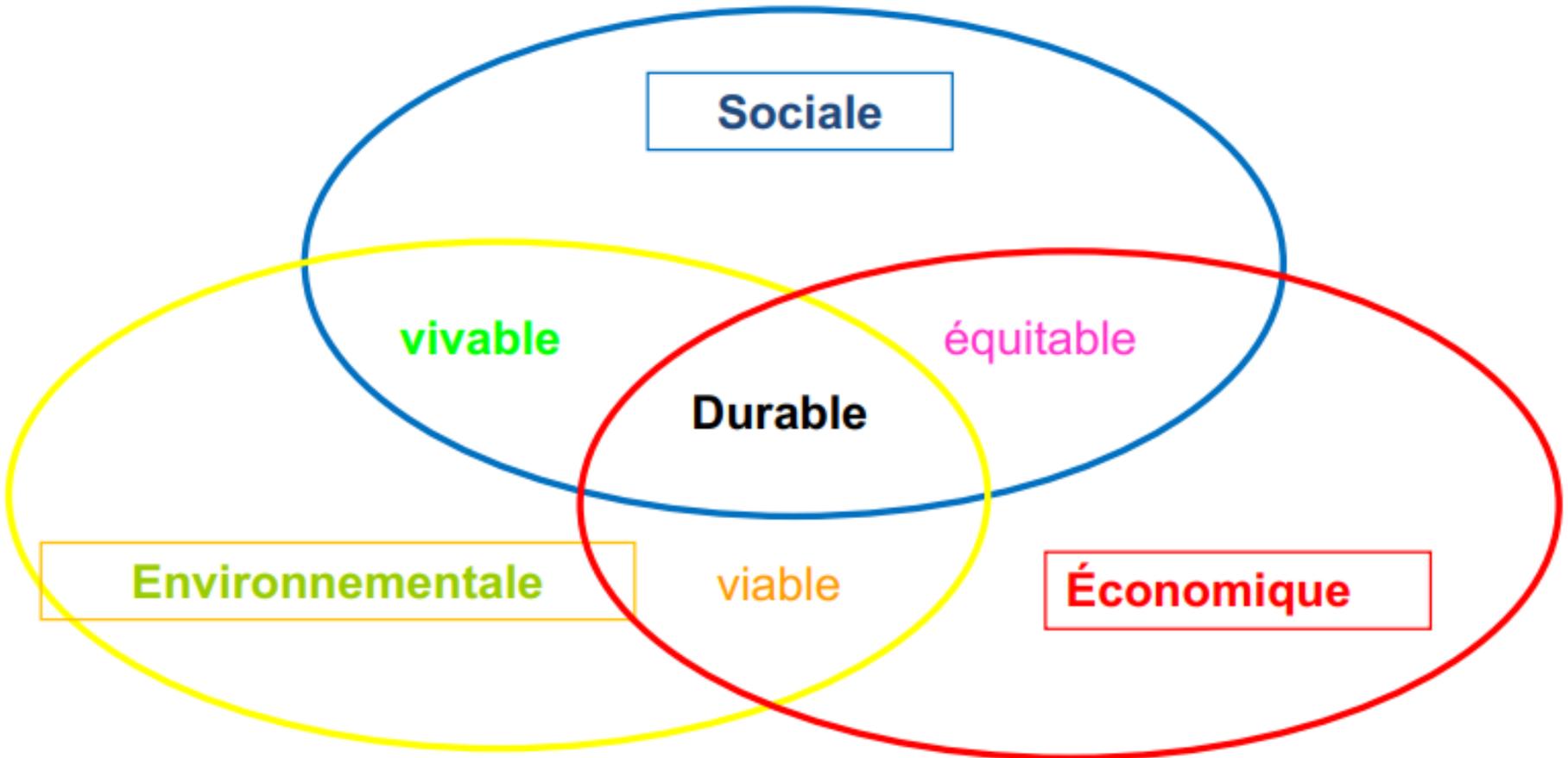
2015 : COP 21 à Paris → accord sur le climat (limitation des gaz à effet de serre).

Le DD a été défini dans les années 1980 (rapport Brundtland de 1987) à l'initiative de l'ONU et d'organisations environnementales. Il a été diffusé au niveau international lors de grandes conférences internationales : Sommet de la Terre de Rio en 1992, COP 21 à Paris en 2015...

Le DD repose sur trois objectifs majeurs qui doivent se compléter :

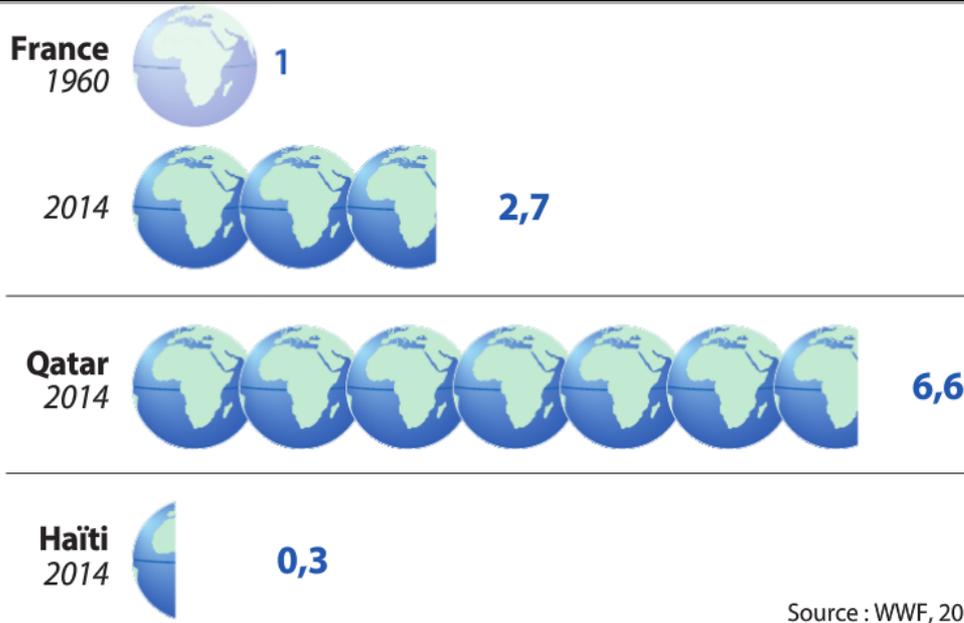
- Permettre la croissance de la production (pilier économique).
- Assurer une meilleure répartition des richesses (pilier social).
- Préserver les ressources naturelles (pilier environnemental).

Les dimensions du développement durable



B. Une notion débattue

Répondre aux questions de la feuille



3 L'empreinte écologique, un indicateur incomplet.

Elle classe les pays selon le nombre de « planètes Terre » nécessaires pour assurer les besoins de leur population. Elle prend en compte la pression sur les ressources, c'est-à-dire le pilier environnemental du développement durable. Ainsi, si tous les hommes vivaient comme les Qataris, il faudrait 6,6 « planètes Terre ».

Présenter les deux documents.
Quelle information apporte le 1^{er} document ?

Quels types de pays ont la plus grande empreinte écologique ?

Quels types de pays ont la plus petite empreinte écologique ?

Quelles sont les limites de cet indicateur ?

L'empreinte écologique... et ses limites

Pour un mode de consommation et une technologie donnés, on appelle « Empreinte écologique (EE) » le rapport entre les flux de ressources naturelles renouvelables utilisées par l'homme et les capacités de renouvellement de celles-ci. L'EE est construite à partir de la consommation finale d'un pays et utilise un module de conversion qui permet de calculer l'équivalent de ressources naturelles renouvelables consommées. L'unité d'équivalence utilisée est l'hectare d'écosystème consommé par un individu, une ville, une entreprise ou un pays. Cet équivalent permet de savoir combien de planètes Terre seraient nécessaires si l'ensemble de l'humanité consommait comme tel ou tel pays, tel ou tel individu, etc. Il est possible de calculer cinq types d'EE :

- **l'empreinte Terres cultivées (...).**
- **l'empreinte Terres pâturées (...).**
- **l'empreinte Forêts (...).**
- **l'empreinte Zone de pêche (...).**
- **l'empreinte Energie** qui correspond à la superficie nécessaire pour répondre aux besoins en énergie. Cette empreinte intègre l'énergie issue de combustibles fossiles, de la biomasse, des centrales nucléaires et des centrales hydrauliques.

L'EE établit que, pour respecter les capacités de régénération de la biosphère, l'homme ne doit pas consommer – dans le cas où la population resterait stable – plus de 1,4 hectare de superficie terrestre. Or, un Américain moyen en consomme 9,6 hectares, un Canadien 7,2 et un Européen 4,5. En comparaison, l'EE d'un habitant du Pakistan ou de l'Inde se situe autour de 0,8.

Conclusion du calcul de l'empreinte écologique à l'échelle planétaire : le mode de consommation moderne ne peut durer...

Les limites de l'exercice...

Même si l'EE représente l'indicateur d'interactions société-nature le plus emblématique et le plus médiatisé aujourd'hui, il souffre pourtant de plusieurs défauts majeurs.

En particulier, les équivalences choisies sont très discutables. Ainsi, l'empreinte énergie liée aux énergies fossiles correspond à la surface forestière nécessaire à l'absorption du dioxyde de carbone émis par les combustibles fossiles. L'empreinte liée aux énergies biomasse correspond à la surface forestière nécessaire à la production de l'énergie biomasse. Or, il existe de nombreuses incertitudes sur ces deux calculs. Mais c'est pour l'empreinte de l'énergie nucléaire que le principal problème se pose. Elle est en effet calculée selon la même méthode que l'énergie fossile. Or, il s'agit là d'une hypothèse scientifiquement fautive puisqu'il n'y a pas d'émission de gaz à effet de serre direct pour le nucléaire. Ce mode de calcul est sans doute motivé par le fait qu'il est délicat d'intégrer la question des risques nucléaires (notamment en ce qui concerne les déchets radioactifs) dans l'EE ; mais la solution adoptée apparaît discutable.

La controverse sur ces conventions d'équivalence pose un problème d'autant plus grand que l'empreinte écologique dépend à 70% de l'empreinte Energie...

Harold Levrel (cadre de recherche à l'Ifremer)

https://www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosbiodiv/index.php?pid=decouv_chapA_p2_f1&zoom_id=zoom_a2_5

Présenter le document.

Quelles idées met-il en avant ?

Quel pilier du DD met-il en avant ? Au détriment duquel ?



Revue La décroissance N°23—septembre 2004 :
Vive la pauvreté !

1) Débat sur l'équilibre des piliers

Comment concilier les 3 piliers efficacement ? Faut-il privilégier un pilier plutôt qu'un autre ?

→ Privilégier le pilier environnemental (pour une « durabilité forte ») : protection maximale des ressources allant jusqu'à la décroissance économique.

→ Privilégier le pilier éco (pour une « durabilité douce ») : le dvlpt technique et l'utilisation de nouvelles ressources vont surmonter les problèmes.

→ Débat sur la réalité des phénomènes observés. Par ex., la proportion de l'activité humaine dans le réchauffement climatique mise en avant par les experts du GIEC est contestée par une minorité de scientifiques.

Toutes ces questions demandent des choix raisonnés et doivent entraîner des réponses politiques.

2) Débat sur l'implication des pays dans le DD

- Peut-on imposer les mêmes règles aux pays alors qu'ils ont des niveaux de développement différents ? = critique par les pays émergents et PMA de la notion de DD.
- Dans le cadre de la mondialisation éco, des normes environnementales inégales entre les pays ont des conséquences sociales fortes : ex. : attitude de Donald Trump ou de la Chine.

3) Le DD : une bataille de communication



Décrire la publicité.
Que met-elle en avant ?
Quel message est diffusé ici ?
Est-il exact ?



Quel est le message de cette caricature ?

4 Le *greenwashing* : l'utilisation publicitaire du développement durable



NOUS N'AVONS QU'UNE PLANÈTE

#JourDuDépassementFR

Si tous les pays vivaient comme la France,
la Terre vivrait à crédit à partir du 5 mai.

Dessin extrait du site du parti politique EELV <https://eelv.fr/jour-du-depassement-france/>

Conséquence de ces débats, la communication sur le DD est souvent réductrice :

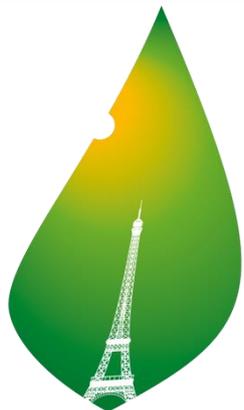
- La pratique du « greenwashing » est très répandue, notamment par des entreprises (pratique commerciale qui consiste à utiliser des arguments environnementaux parfois trompeurs pour vendre des produits).
- Les défenseurs de l'environnement n'hésitent pas à être alarmistes pour faire avancer leurs idées (ex. de l'utilisation de l'empreinte écologique sans préciser qu'elle est discutable scientifiquement).

C. Des acteurs du DD à différentes échelles

La question du DD a été portée sur le devant de la scène par des ONG environnementales et l'ONU. Qui sont aujourd'hui les acteurs du DD ?

1) À l'échelle mondiale et à l'échelle étatique :

- les organisations internationales (ONU, Banque mondiale).
- Les ONG (Organisations Non Gouvernementales) comme WWF, Greenpeace...
- Les conventions internationales (comme celles sur le climat : COP 21) qui dépendent des pays volontaires.
- Certains Etats développent des nouvelles technologies et encouragent des nouvelles pratiques comme l'écocitoyenneté.
- La plupart des pays du Sud ont d'autres priorités que le pilier environnemental.



COP21 • CMP11
PARIS 2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE



GREENPEACE

<p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p> 	<p>2 FAIM «ZÉRO»</p> 
<p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p> 	<p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p> 
<p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p> 	<p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p> 
<p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p> 	<p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p> 

<p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p> 	<p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p> 
<p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p> 	<p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p> 
<p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p> 	<p>14 VIE AQUATIQUE</p> 
<p>15 VIE TERRESTRE</p> 	<p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p> 
<p>17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p> 	

<p>1</p>  <p>ÉLIMINER L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LA FAIM</p>	<p>2</p>  <p>ASSURER L'ÉDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS</p>
<p>3</p>  <p>PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES</p>	<p>4</p>  <p>RÉDUIRE LA MORTALITÉ INFANTILE</p>
<p>5</p>  <p>AMÉLIORER LA SANTÉ MATERNELLE</p>	<p>6</p>  <p>COMBATTRE LE VIH/SIDA LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES</p>
<p>7</p>  <p>PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT</p>	<p>8</p>  <p>METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT</p>
<p> Groupe de haut niveau mis en place par le Secrétaire général</p>	
<p>UN NOUVEL ÉLAN POUR les OMD</p>	

Objectifs de développement durable



Classer les ODD dans le schéma des 3 piliers. Certains peuvent être sur plusieurs piliers.

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

3) A l'échelle locale

26/10/2018

COP21 Rouen Normandie : les acteurs du monde économique mobilisés pour la transition écologique du territoire

Depuis fin 2017, la Métropole de Rouen s'est engagée, grâce à la COP21 Rouen Normandie, à mobiliser à ses côtés les acteurs du territoire, faisant de la transition écologique son faire-valoir. En corrélation avec les objectifs nationaux mis en place lors de l'Accord de Paris, la COP21 Rouen Normandie a pour objectifs, d'ici 2050, de diminuer par 4 les émissions de gaz à effet de serre, de diviser par 2 les consommations d'énergie et d'arriver à une consommation sur le territoire de 100% d'énergie renouvelable. Face aux 3 millions de tonnes équivalent de CO2 émis en une année, dues principalement aux 35% des émissions liées à l'industrie et aux 22% émis par les transports routiers, la Métropole de Rouen a décidé d'accompagner ces acteurs en mettant en place des outils et/ou des changements concrets en faveur de la transition écologique. Cela se traduit, dans un premier temps, par le diagnostic de son Plan Climat Air Energie Territorial qui a confirmé que la Métropole ne peut à elle seule atteindre les objectifs fixés en matière de réduction de la pollution atmosphérique, d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. C'est avec la signature d'un nouveau plan d'action, voté à l'unanimité le 8 octobre dernier, qu'a débuté la deuxième étape. Avec l'appui de l'ADEME et de WWF, elle a rencontré de nombreuses entreprises et les a accompagnés pour prendre des engagements publics, afin de réaliser des actions de transition énergétique dans les domaines du bâtiment, de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, des déchets, des transports, du numérique, de la biodiversité et de l'alimentation. Une cinquantaine d'entreprises ont répondu à cet appel, en vue de l'Accord de Rouen pour le Climat qui sera conclu le 29 novembre 2018.

<http://www.comite21.org/>

Quels sont les acteurs de la mise en place de la COP 21 à Rouen ?
Quels engagements prennent-ils ?

Agenda 21 local : plan d'action qui fixe la mise en œuvre de chaque pilier du développement durable à l'échelle d'un territoire (ville, région, État). Son adoption à l'échelle locale n'est pas obligatoire et son contenu est très variable.

Sicoval
Le Sud-Est
Toulousain

AGENDA 21 LOCAL
FRANCE

Agenda 21



4 **L'Agenda 21 local** de la Communauté d'Agglomération du Sud-Est toulousain. Depuis la conférence de Göteborg (Suède) en 2001, la stratégie européenne de développement durable adoptée par l'UE encourage les initiatives locales et en particulier l'adoption d'agendas 21 par les collectivités locales.



3 Le premier **écoquartier** mondial : Vauban à Fribourg (1996 - Allemagne). ① parc à vélo et piste cyclable ; ② voie du tramway ; ③ **éco-constructions** associant bureaux, commerces (produits biologiques, approvisionnement court) et logements (dont 20 % de logements sociaux).

2 La protection durable de la faune en Namibie

La Namibie a vu disparaître le braconnage sur son territoire grâce aux « *Conservancies* », un système unique qui mêle gestion environnementale, chasse et tourisme. En 1996, la Namibie prend le contre-pied de ses voisins africains en matière de préservation des espèces en danger. Au lieu de développer les parcs nationaux, elle décide d'octroyer la propriété d'une partie du territoire national, avec les animaux sauvages qui la peuplent, aux populations locales, dont la mission est d'en assurer la préservation. En échange, celles-ci se voient promettre d'importantes rentrées financières, grâce aux contrats de chasse et de tourisme. Dans les années 1980, rhinocéros et éléphants sont en voie d'extinction, en raison d'un braconnage massif. « Depuis vingt-cinq ans, il n'y a pas eu un seul rhinocéros abattu dans les *Conservancies*, alors que dans les autres pays d'Afrique australe, les problèmes de braconnage ont repris. L'an dernier, nous avons empoché 14 000 euros de revenus. C'est le tourisme qui nous rapporte le plus », commente le président de la *Conservancy* d'Orupembe.

« Les Himbas se font gardiens de la faune en Namibie », terraeco.net, 2013.

L'échelle locale permet la mise en place d'actions concrètes adaptés au territoire concerné :

- Création d'agendas 21 locaux (plan d'action qui fixe la mise en œuvre des 3 piliers du DD aux échelles nationales, régionales et urbaines).
- Mise en relation des différents acteurs (collectivités territoriales, entreprises, citoyens...).
- Protection par la pop° d'espèces menacées en Afrique.

Conclusion :

Il n'y a pas un seul modèle de DD. Il y a divers modes durables de développement. Les actions mises en œuvre doivent tenir compte de la diversité des situations locales (éco, sociale et environnementale). Par ex., le problème de l'accès aux ressources en eau potable ne se pose pas du tout pareil en Afrique subsaharienne et en France.

